



PAC

PORTER A CONNAISSANCE

Risques naturels, risques industriels, défense incendie et sécurité routière doivent être au cœur des préoccupations des auteurs des documents d'urbanisme à qui il appartient de fixer les conditions d'un développement de l'urbanisation assurant la protection des personnes et des biens.

Le risque majeur est la possibilité d'un événement naturel ou créé par l'action de l'homme, dont les effets peuvent mettre en jeu la vie d'un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de notre société.

Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité. Son existence est liée à deux facteurs :

- *d'une part à la présence d'un événement, qui est la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique ;*
- *d'autre part à l'existence d'enjeux, qui*

représentent l'ensemble des personnes et des biens (ayant une valeur monétaire ou non) pouvant être affectés par ce phénomène.

Concrètement, l'élaboration du plan local d'urbanisme doit être l'occasion :

- ✓ *d'améliorer la connaissance du risque en compléments des études réalisées par l'État.*
- ✓ *de procéder à un état des lieux de la défense incendie sur la commune,*
- ✓ *de procéder à un diagnostic sécurité routière,*
- ✓ *d'informer la population*
- ✓ *de fixer, à travers le zonage et le règlement du plan local d'urbanisme, des règles de construction interdisant l'augmentation des enjeux dans les zones à risque,*
- ✓ *programmer la réalisation d'équipements ou d'aménagements ayant pour objet de diminuer la vulnérabilité des zones exposées.*

**F
I
C
H
E

n°
4**

Les Risques Naturels

Différentes études ont été réalisées concernant les risques naturels dans le département de l'Oise, celles-ci sont accessibles sur le site IDE de la Préfecture à l'adresse suivante : [lien vers le site IDE de la Préfecture](#)

Catastrophes naturelles

Les données ci-dessous sont extraites du portail internet de la prévention des risques majeurs ([lien vers prim.net](#)) :

Inondations et coulées de boue

date événement : 01/07/1993 au 01/07/1993
arrêté de catastrophe naturelle du : 26/10/1993
paru au Journal Officiel du : 03/12/1993

Inondations et coulées de boue

date événement : 15/05/1997 au 16/05/1997
arrêté de catastrophe naturelle du : 15/07/1998
paru au Journal Officiel du : 29/07/1998

Inondations et coulées de boue

date événement : 04/08/1997 au 05/08/1997
arrêté de catastrophe naturelle du : 03/11/1997
paru au Journal Officiel du : 16/11/1997

La commune n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Naturels.

Inondation

La commune de Chaumont en Vexin fait partie du bassin Seine Normandie.

Le plan de gestion du risque inondation (PGRI) est un document stratégique pour la gestion des inondations, initié par une Directive européenne, dite « directive inondation » dont les objectifs ont été repris dans la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II). Le PGRI 2016-2021 du bassin Seine Normandie a été approuvé le 7 décembre 2015, son application est entrée en vigueur le 23 décembre 2015 au lendemain de sa date de publication au Journal Officiel.

**L
E
S

R
I
S
Q
U
E
S**

Il fixe pour 6 ans, 4 grands objectifs à atteindre sur le bassin Seine-Normandie pour réduire les conséquences des inondations sur la vie et la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culture et l'économie. Ces objectifs sont :

Objectif 1 : réduire la vulnérabilité des territoires

Objectif 2 : agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages

Objectif 3 : raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés

Objectif 4 : mobiliser tous les acteurs pour consolider les gouvernances adaptées et la culture du risque

Les programmes et décisions administratives dans le domaine de l'eau (PAPI, SAGE, PPRI, PPRL, autorisations/déclarations loi sur l'eau,...) et les documents d'urbanisme (SDRIF, SCOT et en l'absence de SCOT, les PLU, les PLUi, les cartes communales) doivent être compatibles avec les objectifs et des dispositions du PGRI.

Ces informations sont disponibles sur le site de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Ile de France à l'adresse suivante : [lien vers la DRIEE Ile de France](#).

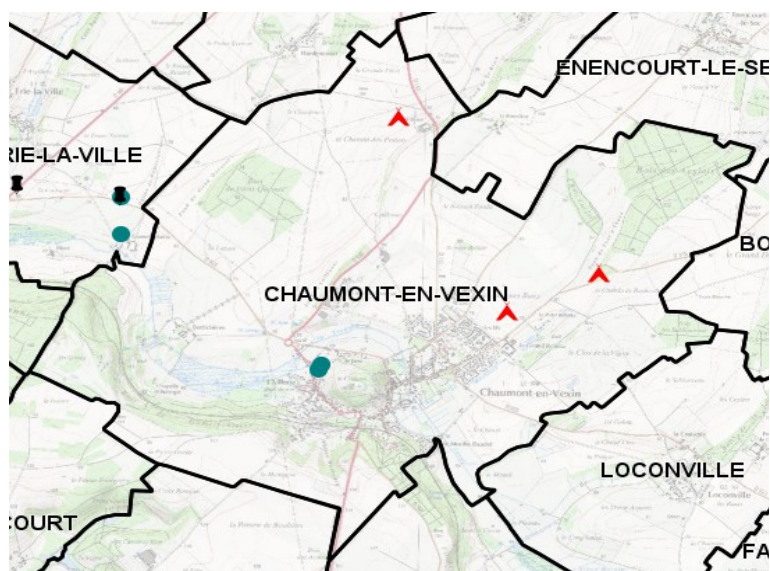
Cavités souterraines et mouvements de terrain

Le Bureau de Recherche Géologiques et Miniers (BRGM) a réalisé en octobre 2011 un inventaire des [cavités souterraines](#) du département de l'Oise.

Les informations concernant les cavités souterraines et les mouvements de terrain sont disponibles sur internet respectivement aux adresses [lien vers Géorisques cavités souterraines](#) et [lien vers Géorisques mouvements de terrain](#) et [lien vers la cartothèque du site de la préfecture](#).

5 cavités souterraines ont été recensées sur la commune : [fiche communale](#).

Aucun mouvement de terrain n'a été recensé sur la commune : [fiche communale](#).



Cavités souterraines hors mines

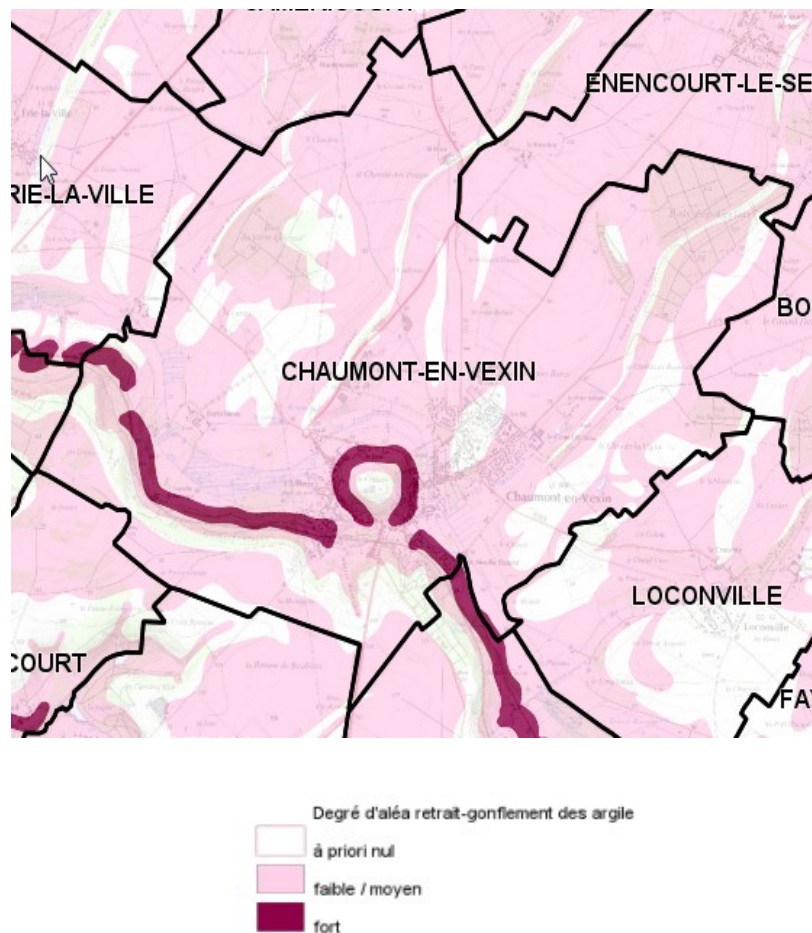
- carrière
- cave
- indéterminé
- naturelle
- ouv militaire
- ouvrage civil

Mouvements de terrain non localisés précisément

- affaissement
- chute de toit
- éboulement
- effondrement
- érosion de berge
- glissement
- tassement

Retrait gonflement des sols argileux

La commune de Chaumont en Vexin est concernée par un retrait gonflement des argiles faible à fort sur tout ou partie de son territoire. Cette information est disponible sur le site du BRGM à l'adresse suivante : [lien vers Géorisques_retrait gonflement des argiles](#) ou [lien vers la cartotheque du site de la préfecture](#)



Les Risques technologiques

Les installations classées

La commune n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques.

<u>Numéro</u>	<u>Raison sociale</u>	<u>Nom</u>	<u>Ouvert le</u>	<u>Lieu dit</u>
20100162	ADAPEI 60	ADAPEI 60	11/06/2010	CAT les Ateliers des 3 Sources
20080008	AEROLUB	AEROLUB	10/01/2008	Z.A. du Moulin d'Angean
20060486	ARCHIVECO	ARCHIVECO	17/07/2006	Lot n°34

20120022	BANASIAK	BANASIAK	26/01/2012	CHAUMONT COMBUSTIBLES
20000287	CANDELLIER	CANDELLIER	02/06/2000	rue Emile Deschamps
19940102	CANDELLIER	CANDELLIER	07/04/1994	14 rue Raymond Pillon
19760581	CHAUMONT AUTOMOBILES	CHAUMONT AUTOMOBILES	14/12/1976	15, rue Roger Blondeau
19990093	CODAN FRANCE	CODAN FRANCE	08/06/2006	Zone Industrielle d'Angean
20050409	CONSEIL GENERAL DE L'OISE	CONSEIL GENERAL DE L'OISE	18/05/2005	Centre Routier Départemental
20020306	DECAPAGE DU VEXIN	DECAPAGE DU VEXIN	19/07/2002	ZA du Moulin d'Angean
20000188	DE REBETZ	DE REBETZ	03/04/2000	Hameau du Petit Rebetz
19700116	FORCE 5	FORCE 5	02/04/1970	avenue de la gare
20070233	GARAGE DOMINJON	GARAGE DOMINJON	18/06/2007	21 bis, Rue de Noailles
19840181	MENARD Jacky	MENARD Jacky	18/04/1986	Rue de la Pissotte
19850139	ROULUNDS BRAKING FRANCE	ROULUNDS BRAKING FRANCE	18/03/1980	zone industrielle d'Angean
20120221	Supermarchés MATCH	Supermarchés MATCH	27/01/2012	ZA Moulin d'Angean